

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du lundi 18 Juillet 2016 à 20 heures 30

Membres présents : Boudet Jean-Bernard, Calmon Bernard, Cassabois Marie Pierre, Fau Gilles, Lavergne Guillaume, Vours Marie Agnès,

Procurations : Salvan Elisabeth pouvoir à Lavergne Guillaume, Vours Marie Ange pouvoir à Cassabois Marie Pierre, Vergne Jérôme pouvoir à Fau Gilles, Bouchet Michaël pouvoir à Calmon Bernard.

Absen excusé : Lamic Pascal

Date de convocation : 12 Juillet 2016

Secrétaire de séance : Cassabois Marie Pierre

Le lundi 18 juillet 2016 à 20 heures 30, le conseil municipal de MIERS s'est réuni à la salle de la mairie de Miers sous la présidence de Bernard CALMON Maire

1. Approbation PV réunion

Chaque membre étant en possession d'un exemplaire du compte rendu, Monsieur le Maire en rappelle les principaux points.

Le compte rendu est approuvé par les membres présents.

En préambule, le Maire rappelle la réunion qui a eu lieu avec Monsieur JOUBERT de la Chambre Régionale des Comptes :

Après examen par la Chambre Régionale des Comptes, il s'avère qu'il y a bien un petit déséquilibre mais cela sera régularisé par la diminution de 20 000 € des restes à réaliser. Le Crédit Agricole ayant fait parvenir à la Chambre la possibilité d'accorder un emprunt à la Commune au vu de son compte administratif.

1 - Opération « Coeur de Village »

Le Maire sollicite le Conseil Municipal pour savoir quelle est la décision à prendre concernant l'opération « Coeur de Village » ? Après contact auprès de Mr Parmentier, il faudrait faire un courrier précisant que pour des raisons budgétaires, la Commune ne donne pas suite à l'appel d'offres concernant cette opération qui pourra être reprise l'année prochaine peut être par CAUVALDOR à qui sera attribuée la compétence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à ce dossier à reporter ultérieurement.

2 - Classement de la Voirie pour transfert à CAUVALDOR

Les modalités de transfert ne sont pas connues, en principe 1000 € d'attribution compensation pour les rues et les places, déterminer quelles sont celles qui resteront communales ? Transfert à la communauté des chemins qui mènent à Maison Neuve et Espérières, Bramefond et Chevalgues.

En ce qui concerne le prêt par CAUVALDOR, problème à l'avenir pour obtenir du matériel. Prise en compte de la compétence voirie en Août. Prévoir un règlement intérieur par la Commune pour les employés et le matériel.

Le Maire présente le plan avec les voies concernées, voir pour les places ce que cela représente lors de la prochaine réunion de Cauvaldor qui aura lieu en Août, renouvellement de la voirie sur 25 ou 27 ans,

Le Maire propose d'attendre la prochaine réunion de Cauvaldor pour avoir un peu plus d'explications, mesures à déterminer notamment en ce qui concerne les places,

3. Location de l'épicerie et du logement

Maxime RINGUET serait intéressé mais uniquement pour l'épicerie, toutefois il faut prévoir des travaux concernant les quelques transformations à faire : mur de séparation, revoir l'installation électrique qui doit être séparée entre le logement et l'épicerie. Voir pour louer le logement à part ?

Le Maire rappelle les montants des loyers perçus sur 2015.

L'idéal serait une location du local et du logement à une même personne, ce qui éviterait l'utilisation de compteurs intermédiaires

Il faut prévoir le montant des travaux qui devront être faits notamment en ce qui concerne la chaudière, le branchement EDF 1 000 € ainsi que le compteur d'eau SAUR évalué à 1 000 €. Quelles sont les aides qui peuvent être attribuées pour les travaux, s'agissant d'une personne qui va exercer une profession libérale ?

La demande de remise en service de l'eau et de l'électricité a été faite.

4. Périmètre CDCI

Le Maire présente l'arrêté interministériel sur la nouvelle communauté de communes, Communauté CAUVALDOR avec accord d'intégration de la Cère et Dordogne et commune nouvelle de Sousceyrac.

Modification du nombre de représentants pour certaines communes. Certaines souhaitent aller dans une communauté du Causse Central. L'ennui c'est que cela va à l'encontre du souhait de la majorité des élus de Cère et Dordogne, par contre cela aurait l'avantage de supprimer le syndicat du SMPVD qui correspondrait au nouveau territoire.

Accepté à l'unanimité.

5. Locations parcelles de Roubidou

Résultats appel d'offres pour les parcelles 297 et 293, Proposition de Mme Daillon à 50 €
Le Conseil Municipal accepte la proposition.

Un agriculteur s'étant déclaré intéressé par les autres parcelles, il lui est demandé de les nettoyer au plus vite.

6. Commission culture et patrimoine

- Bilan concours photos : Invitations à faire passer vendredi 22 Juillet, mise en place exposition : Chaque photos primée et prévoir également 1 photo par candidat soit entre 30 et 40 photos à présenter.
Invitation des élus à faire.

- Arts Scènes et Cie : 21 Juillet : Spectacle Musi'Causse - Chêne humain et Pique nique partagé
Mise en place compteur électrique Barrières le 19 Juillet.
Matériel tables et chaises à installer Jeudi au Stade.

- Barrières : Rien de nouveau à propos du versement des 2 000 € de Cauvaldor
Modification à apporter pour la convention qui nous lie à CAUVALDOR au sujet de Barrières.

Problème de construction de l'abri, la personne doit voir avec le SMPVD ADS pour obtenir une autorisation.

- Circuit des dolmens : Conférence le 1er Octobre de Vincent ARD. A voir avec Nils BRUNET du PNR pour le calendrier de mise en place du parcours avec inauguration en Octobre.

7. Questions diverses.

- Intervention Sté Beynat Roche pour pompage boues station d'épuration à partir de 9 heures
- Suite à problème épareuse, deux devis établis :
 - Rotor 4 600 € HT
 - Pièces mécanisme roulement à changer régulièrement 1 900 €

Proposition de faire uniquement les chemins ruraux puisque risque de casse sur ce matériel qui est souvent utilisé.

Voir si possibilité de faire les chemins par alternance sur chemins limitrophes : Miers et Padirac

- Faire repeindre la grille devant le Monument aux Morts
- Prévoir le nettoyage du stade et entretien abords qui vont être prêtés prochainement.

Fin de séance 23 h50